POUGNY Informations

www.pougny01.com Décembre 2011 N°105

Mairie de Pougny
Rue de la mairie
01550 POUGNY
Tél : +33.450567877
Fax : +33.450567115
e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00
Mercredi 08h00 à 12h00
Jeudi 08h00 à 12h00
Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la commission d'urbanisme (Construction) de 17h à 19h00

Editorial

Ce qu'il y a de bien avec les traditions, c'est qu'il n'est pas nécessaire de les inventer et quand on les trouve bonnes, il suffit de les suivre. C'est ce que nous allons faire dans cet édito. Par tradition, un éditorial de fin d'année se doit de tirer un rapide bilan de l'année écoulée et de tracer les grandes lignes de ce que sera l'année à venir. Ce sera très facile cette fois-ci parce que, pour ce qui nous concerne, 2012 va ressembler comme un frère (ou comme une sœur) à 2011.

Le budget de 2012 est calqué sur celui de 2011. 2012 sera pour nous comme 2011, une période de transition entre deux grands (et chers) projets. La rénovation de l'école est le grand chantier qui vient de se terminer. Le prochain sera sans doute la construction d'une salle polyvalente. Sans doute car beaucoup d'incertitudes demeurent, notamment sur le niveau des subventions à venir, la construction du barrage Sous-Conflans...

Cette pause nous permet aussi d'augmenter nos réserves financières. Notons que la situation financière de la commune est solide, tout à fait dans la moyenne des communes françaises. Le travail qui nous a occupés le plus en 2011 sera celui qui nous occupera le plus en 2012 c'est à dire la mise en place du PLU. Nous faisons le point sur ce sujet dans ce bulletin. Relevons simplement ici une évolution du parler : "lieu de vie" a remplacé "cadre de vie" dans les discussions lors de nos réunions de travail. Cette évolution du vocabulaire nous semble intéressante et refléter l'état d'esprit général aujourd'hui. "Cadre de vie" est devenu trop limitatif. "lieu de vie" résume bien l'esprit dans lequel sont préparés les PLU. C'est pourquoi nous l'avons adopté. Identifier sa commune comme son lieu de vie et lieu de vie des autres, enfants, amis.. pousse à s'intéresser davantage à cette dernière, à participer à sa vie, à intervenir pour qu'elle corresponde à ce que l'on en attend. C'est un des moteurs de la participation citoyenne et nous nous en réjouissons.

Nous profitons de l'occasion pour saluer le travail de tous ceux et toutes celles qui d'une manière ou d'une autre, à des degrés divers, s'investissent dans la vie du village. Nous les en remercions chaleureusement et invitons tous ceux et toutes celles qui hésitent encore à faire le premier pas…

Pour le reste, les projets engagés vont se poursuivre en 2012, et comme nous l'avons fait en 2011, et comme nous le faisons ici dans ce bulletin de décembre, nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement des travaux. Comme le veut aussi la tradition, nous terminerons cet édito en vous souhaitant à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et en vous adressant nos meilleurs vœux pour 2012. Bonne année et Bonnes fêtes !

11 novembre

Quarante à cinquante personnes ont participé à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Dans son discours, monsieur le maire remercia pour leur présence le public, le corps des sapeurs pompiers du village, la fanfare et les anciens combattants. Il évoqua la tragédie et la boucherie que fut cette guerre, les millions de morts et de blessés, « les gueules cassées ». Rappela que la cérémonie du 11 novembre fut créée pour être à la fois un hommage aux soldats, aux morts comme aux survivants mais aussi un moyen pour en finir avec la guerre, pour que cette guerre devienne la « der des der ».

Monsieur le maire fit remarquer qu'à l'époque, les soldats, valides et invalides, les veuves, les orphelins, les familles participaient à la cérémonie, que le souvenir des horreurs de cette guerre étaient encore présents et que l'émotion de l'assistance était grande alors. Il souligna aussi que nous savons maintenant que 14/18 n'a pas été la der des der, que d'autres l'ont suivie. Que la France était actuellement engagée dans la guerre en Afghanistan et qu'elle venait de terminer sinon des guerres, en tout cas des expéditions guerrières en Côte d'Ivoire et en Libye. Monsieur le maire ajouta que pendant les années qui précédèrent 1914, Français et Allemands furent préparés psychologiquement à la guerre. Mis en condition par les journaux, les cartes postales, les discours, les chants, les programmes scolaires, les sermons. Chacun fut, à quelques exceptions près, convaincu que l'autre était le barbare, l'ennemi qui voulait détruire le pays, la patrie, qu'il fallait riposter, que la guerre ne serait pas si terrible que cela, qu'elle serait courte etc… Il rappela enfin que pendant la guerre même, la censure veilla à ce que la réalité des combats ne fut pas vraiment connue des Français.

Monsieur le maire fit remarquer que de nos jours encore, la plupart des grands médias tentent de nous indiquer qui est le mauvais, la menace, l'ennemi contre lequel il faudrait se préparer, que la guerre est la solution. Il fit remarquer qu'aujourd'hui encore, la réalité de la guerre n'est pas montrée, que censure et désinformation ont toujours cours. Il prit pour exemple l'intervention militaire en Libye qui venait de se terminer, que nous avions pu suivre comme un feuilleton télé pas vraiment sanglant mais qui, selon les premiers bilans, a tué entre 30 et 50 000 Libyens. Pour donner une réalité à l'horreur de ce chiffre monsieur le maire fit un parallèle avec la France. La Libye compte environ 6 millions d'habitants, la France un peu plus de 60 millions. Autrement dit, rapporté à la population, c'est comme si entre 300 000 et 500 000 Français avaient été tués. Tout cela, officiellement, pour protéger les populations civiles. Monsieur le maire conclut en disant qu'être fidèle aux espoirs de ceux qui ont créé et imposé la cérémonie du 11 novembre, c'est agir pour que l'on n'oublie pas, pour que la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 continue et que l'on reste vigilant.

Monsieur le maire passa ensuite la parole à monsieur Pierre Michon, ancien combattant et porte-drapeau qui lut le discours de Monsieur le Président de la République.

Le cortège regagna ensuite la mairie au son de la fanfare et la plupart des participants se retrouva à la salle polyvalente autour du buffet préparé pour l'occasion par les dames, élues ou femmes d'élus, que nous remercions chaleureusement.

Tribune libre : Histoire Photocopie article du journal les allobroges 11 nov 1944

Nous avons reçu d'un ancien habitant de Pougny, que nous remercions, l'article sur la cérémonie du 11 novembre 1944 à Pougny que nous publions ci-dessous. Nous complétons cet article en rappelant qu'à Pougny le 11 novembre 1943 au petit matin, le drapeau tricolore flottait sur le monument aux morts. La surprise fut totale, tant pour les Français que pour les Allemands. Du côté français cet évènement créa joie et inquiétude. Comment allait réagir les occupants ? N'y allait-il pas avoir des représailles ? (les exactions de l'armée allemande et de la Gestapo était connues) Précisons que Pougny était occupé par l'armée allemande depuis l'été 1940, avec la présence sur le territoire de la commune de soldats, d'officiers de la Wermarcht et de la Gestapo. Que les autorités allemandes dès leur arrivée en France avaient interdit la commémoration du 11 novembre. La partucularité de petit fait historique, c'est que non seulement les Allemands ne réagirent pas mais que le drapeau resta en place jusqu'à la libération, jusqu'en juin 1944 ! « il était tout effrangé » nous a-t-on dit. Il n'est pas sans intérêt pour celui qui s'intéresse à

Tribune Histoire ... suite

Une émouvante cérémonie franco-suisse à Pougny

Pougny (Pays de Gex), 3 novembre. — Le 12 novembre s'est déroulée à Pougny une émouvante cérémonie qui prouve, une fois de plus, la solide amitié dont font preuve les Suisses à notre égard. Avec une délicatesse touchante, nos amis avaient tenu à venir fleurir le monument aux Morts de Pougny, le prenant ainsi comme le symbole du souvenir à la mémoire de tous les héros morts pour la France et la Libération. La fanfare « L'Echo de la Champagne » sous la direction de son chef, M. Gallet, précédait quelques personnalités suisses parmi lesquelles nous avons reconnu MM. Edmond Arano, maire de Chancy, Bouvier, adjoint, et le député d'Herbez. M. Charles Crépel maire de Pougny, reçut la délégation suisse au Pont de Chancy où une compagnie d'infanterie, sous les ordres du lieutenant Mamy, rendait les honneurs. Une fois de plus, nous avons admiré la belle tenue de notre nouvelle armée qui, par sa présentation très « Diables Bleus » a fait une forte impression sur nos amis.

Devant le monument aux Morts, M. le Député Herbez déposa une gerbe magnifique et dans une vibrante allocution rappela le sacrifice consenti par les martyrs de la Libération et la grande part de sympathie que la Suisse prenait à leur égard. M. Crépel remercia en termes choisis et parla éloquemment de l'amitié franco-suisse et plus particulièrement de celle qui nous unit à la population voisine suisse de Chancy. M. Arano, maire de Chancy, prononça quelques paroles qui allèrent au cœur de tous.

M. Charles Crépel, maire, remercia en termes chaleureux nos bons voisins de Chancy. Puis la fanfare suisse sonne « Aux Champs » et c'est la minute de silence. Enfin éclate « La Marseillaise » écoutée avec émotion, suivie de l'hymne national suisse et un cortège se forme pour accompagner nos amis à la frontière. En tête marche la fanfare de Chancy, puis la compagnie de F.F.I., la Municipalité et les Autorités suisses, une délégation des enfants des écoles, une délégation de la gendarmerie et de la douane conduite par l'adjudant Jeannelle, de Collonges. A la frontière, une dernière fois, la compagnie de F.F.I. rendit les honneurs.

l'histoire de cette époque. On peut se demander pourquoi il ne se passa rien. Pas la moindre réponse à ce qui était pourtant un acte de désobéissance, un défi. Les jeunes qui avaient installé le drapeau avaient pourtant enfreint les ordres et violé le couvre-feu. La réponse est peut-être à rechercher du côté d'Oyonnax car ce 11 novembre 1943, la résistance, sous les ordres du colonel Romans-Petit prit le contrôle de la ville sans que l'armée allemande ne puisse s'y opposer et organisa une commémoration de l'armistice du 11 novembre avec défilé militaire et discours. Cette action eu un retentissement mondial. On peut penser que les autorités allemandes qui connaissaient déjà les reculs de leurs armées sur le front de l'est, le débarquement des alliés en Sicile, et qui venaient de mesurer la force, la volonté, l'organisation et l'efficacité de la résistance à Oyonnax n'ont pas eu l'envie d'en rajouter et ont pu juger qu'il valait mieux ne pas réagir. Saluons ce geste qui, limité sans doute, a été un acte de résistance. Pougny a sans doute été le seul village de France de novembre 1943 à la Libération avec son monument aux morts pavoisé

Gens du voyage (les retours)

Le premier week-end d'octobre le groupe de « français qui voyagent » qui s'était déjà installé près du terrain de football en juillet se réinstallait au même endroit. Les possibilités d'actions de la mairie ce début d'octobre étaient les mêmes que celles de juillet (voir le bulletin municipal de septembre dernier) et nos invitations à ne pas s'installer sont restées sans effet. Notons ici que nos moyens d'action, de réaction demain seront les mêmes.

Cette double constatation - le groupe de voyageurs n'hésite pas à revenir sur les terrains communaux et l'absence de moyens communaux pour les faire partir dès lors qu'ils sont installés - nous a amenés à rechercher des solutions pour que les voyageurs ne puissent pas s'établir. Nous avons étudié plusieurs solutions en gardant à l'esprit la nécessité d'éviter que l'impossibilité qu'il leur sera faite de s'installer près du terrain de football ne les amène à se fixer sur d'autres terrains de la commune.

Nous savons aussi que la question posée par les gens du voyage est une question nationale qui concerne tout le pays. La CCPG (dont Pougny qui en est membre) est en règle avec la loi ce qui est loin d'être le cas sur l'ensemble du territoire national et en particulier les communes et communautés de communes qui nous entourent. Pougny, petite commune entend prendre sa part dans la résolution de ce problème mais pas plus. Il n'est pas question pour nous que les terrains voisins du stade, ou situés en d'autres lieux de la commune deviennent des aires d'accueil annuelles, bisannuelles, occasionnelles ou permanentes. Pour cela nous pensons accélérer la mise en route de notre projet d'installation...>

Repas des anciens

Pas de neige cette année au rendez-vous des anciens, mais la même équipe, la même ambiance, le même plaisir de se retrouver, d'échanger, d'apprécier un bon repas, de profiter de la musique et des chansons. En deux mots, de prendre son temps et de prendre du bon temps.

C'est avec grand plaisir aussi que nous avons assisté au retour sur scène de notre barde communal. Pierrot, habitué au traditionnel piano à bretelles, n'a en effet pas hésité à empoigner un exemplaire de la nouvelle génération, rouge, électrique, électronique, pour entrainer avec la complicité de David à la guitare et de sa femme, danseurs et danseuses dans quelques tours de pistes au rythme d'un autre temps. Pierrot avait apporté avec lui un cahier dans lequel, il y a déjà beaucoup d'années, une habitante de Pougny avait noté des chansons de l'époque. Chansons qui, nous fit-il remarquer, comprenaient plus de couplets que de refrains. Et c'est en chantant la vie de quelqu'un qui pleurait, qui pleurait… qu'il fit rire et sourire l'assistance.

De chansons en chansons, de musiques en musiques, de discussions en discussions, de danses en danses, de plats en plats, de verres (petits) en verres, l'après-midi passa vite et si l'arrivée de l'omelette norvégienne repoussa un peu l'heure du départ, il fallu se résigner et après embrassades et au-revoir prendre le chemin du retour.

Nos remerciements vont aux participants, aux élus qui nous ont accompagnés et aux dames du CCAS qui ont organisé ce repas après en avoir assuré, par la vente des chrysanthèmes, une partie du financement.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Cantine et Centre de loisirs.

Comité de pilotage

Le jeudi 24 novembre a eu lieu le premier comité de pilotage de la Cantine-Périscolaire-Centre de loisirs. Etaient présents M Moreira pour Familles rurales, l'équipe éducative, des parents ainsi que des représentants de la Municipalité.

Le Comité de pilotage débat de toutes les questions concernant l'accueil de loisirs et étudie toute amélioration du fonctionnement de la structure dans un souci de concertation et d'adaptation constante aux attentes des familles.

Après une rapide présentations des différentes personnes présentes nous avons fait une première évaluation de la rentrée. La transition s'est bien passée et l'appréciation de l'équipe éducative est positif. Les effectifs sont stables sauf pour la Cantine dont le succès ne cesse de croître.

Nous restons très vigilant concernant la qualité et la quantité des repas. Le projet éducatif et le projet pédagogique de chaque structure a été évoqué et vous trouverez sur le site de la Commune (www.pougny01.com ->vie de l'enfant) le détail des objectifs.

Une des premières tâches du comité est de régler le problème des remplacements en cas d'absence imprévue du personnel de la cantine.

Nous proposons donc aux personnes qui pourraient éventuellement aider le service en cas de besoin, de ne pas hésiter à se faire connaître et pour cela contacter directement Françoise.

Le comité de pilotage entend fontionner comme un groupe ouvert en vous faisant participer le plus possible à ses activités afin que les enfants puissent profiter au mieux des structures mises à leur service.

Il ne reste plus qu'à trouver un nom pour notre centre de loisirs qui soit en rapport avec le lieu ou les activités proposées… L'Etournel a été évoqué…

Gens du voyage ... suite

d'une clôture autour du stade. A l'origine ce projet avait pour but de protéger le stade des intrusions de voitures et autres véhicules à moteur, des balades pour chiens et des désagréments qu'elles produisent. Pour mieux affirmer aussi la vocation sportive du lieu comme cela se fait maintenant, les enceintes sportives sont clôturées. L'avenir nous dira si cette clôture est la solution à notre problème ou si nous devrons en trouver une autre.

Sapeurs Pompiers.

La "misère" qui frappe le pays n'épargne pas les budgets des services incendies. Un différend oppose en ce moment certaines mairies au département. En cause, la demande faite aux communes par le Conseil Général de participer au financement des retraites des sapeurs pompiers. Nous déplaisent dans cette demande d'argent, le fait que l'on se tourne vers les communes pour pallier les lacunes de l'Etat et ensuite que cette demande ne s'adresse qu'aux seules communes qui ont conservé leur centre de secours. Seraient donc pénalisées celles qui font des efforts !

Cet événement est un élément de plus à ajouter à la difficile question de l'organisation des centres de secours qui se pose aujourd'hui aux élus et aux services publics de manière cruciale. Cruciale puisqu'il s'agit de la sécurité de tous. Le constat le plus alarmant est le manque de personnel, de volontaires et qu'il devient difficile de faire vivre les centres de secours.

Les débats en cours essayent de lier professionnalisme et volontariat. Tout professionnaliser coûterait trop cher et ne répondrait pas à toutes les demandes et, de l'autre côté, les volontaires se font rares. Reste donc à trouver un équilibre entre les deux et, le plus difficile, les financements de cet équilibre. Pour le moment, Pougny a maintenu son centre de secours (CPI) et espère le maintenir. Rappelons que la promptitude de réaction est primordiale en cas de sinistre, que les pompiers locaux peuvent être rapidement sur place, sécuriser les lieux, orienter les secours..., qu'ils possèdent du matériel qui peut être immédiatement utilisé. Ils interviennent aussi sur beaucoup de problèmes que l'on qualifie de mineurs mais néanmoins désagréables pour ceux qui les subissent : canalisations bouchées, présence de nids de guêpes ou de frelons, inondations...

Pour continuer à jouer le rôle qui est le sien dans la vie de la commune notre CPI (Centre de première Intervention) doit posséder un effectif suffisant. Il l'est actuellement mais il doit se renouveler. Dans cette perspective, nous sommes très heureux de l'initiative de trois jeunes du village (dont deux jeunes filles) qui se sont inscrits (terrible ce masculin qui prend le dessus (grammaticalement parlant) sur le féminin non ? deux filles, un garçon et il gagne !) et qui suivent le cursus spécial des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) consacré aux secours incendie mis en place au collège de Péron. Nous les félicitons vivement. Nous espérons aussi que l'engagement de ces jeunes sera un moteur, un déclencheur pour d'autres vocations. Sachez que c'est avec grand plaisir que les membres du CPI vous donneront toutes les informations et indications qui peuvent vous sembler utiles.

PLU.

Nous en sommes à la phase dite de « transcription règlementaire ». Nous allons délimiter les différentes zones de la commune en fonction des lois, règlements, obligations et objectifs divers que nous avons recensés et intégrés dans les phases précédentes. Le PADD. Plan de Développement et d'Aménagement Durable, vous a été présenté le vendredi 7 octobre dernier. Pour faire court, nous délimitons concrètement les zones où il sera possible de bâtir en indiquant aussi ce qu'il sera possible d'y bâtir. Rappelons à titre d'indication que la surface constructible disponible est passée de 36 hectares définis par l'ancien POS à 3,2 hectares aujourd'hui. Les résultats de nos travaux seront communiqués officiellement lors d'une réunion publique et seront ensuite soumis à enquête publique. Nous sommes à l'écoute de toutes remarques, suggestions et vous rappelons que les documents relatifs au PLU sont consultables en mairie.

Que va faire cette personne ? --->

AssociationS

Le Programme de l'année 2012 sera disponible au CLIC à partir du 15 janvier.

Sont d'ores et déjà reconduits les ateliers mémoire et de remise à niveau de la conduite automobile remportant d'année en année plus de succès : inscrivez vous dès maintenant ! Tenant compte de vos attentes, des conférences en entrée libre traiteront par exemple : du financement de sa vie en établissement, de l'accident vasculaire cérébral, la vue et vieillissement, la maltraitance des personnes vulnérables, la dépression...

Cette année sera novatrice : le CLIC vous propose un cycle sur l'Art de vieillir ! Ainsi nous vous inviterons à réfléchir, échanger, porter un autre regard sur la vieillesse, par l'écriture, le conte pour adulte, la projection cinématographique du film «Le sens de l'âge», car «ce que la vieillesse apporte en contraintes, elle peut aussi le redonner en avantages» (Ludovic Virot, réalisateur).

Programme détaillé sur demande: tél 04 50 41 04 04 ou clic@ccpg.fr

Football Club ... Le retour ?

Le Football Club de Pougny est un des plus anciens du Pays de Gex. Il prit vraiment son essor dès 1925 avec l'arrivée des ingénieurs et techniciens venus construire le barrage de Pougny-Chancy. Le « tournoi de foot » de Pougny qui permettait au club de vivre financièrement a été jusqu'à son arrêt l'un des plus importants de la région.

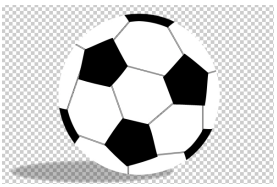

Le FCP est en veille depuis quelques années et c'est pourquoi nous nous réjouissons grandement de l'initiative de quelques jeunes qui veulent le relancer. Nous leur avons expliqué les difficultés à surmonter : organisation d'un bureau avec Président, trésorier, nécessité d'assemblée générale et de tenir un budget, obligation aussi de participer à la gestion et à l'entretien du terrain et des vestiaires avec les utilisateurs actuels, en particulier le Rugby club. Nous sommes aussi très favorables à la création d'une section féminine.

Pour toutes ces raisons et parce qu'un club sportif en plus de jouer un rôle important dans le développement physique et la formation de la personnalité de ses pratiquants est un acteur important de la vie communale et aussi parce que relancer un club c'est déjà s'impliquer dans la vie du village, nous assurons ces jeunes de notre soutien et nous les aiderons à mener à bien leur projet. Félicitations.

Tribune libre

Le père-Noël à l'école

Que ce fut dur de guider le traîneau et les rennes dans de telles conditions ! Et malgré la vigilance orange, il est parvenu jusqu'à nous celui que les enfants attendaient tous avec impatience : Le Père Noël.Ouf ! Les petits sacs plein de surprises et les plus gros présents ne se sont pas envolés et l'après-midi, ils ont fait la joie des petits écoliers !

Après tant d'émotions, il fallait bien se restaurer un peu…. Et c'est autour d'un goûter et de boissons chaudes qu'enfants, parents, enseignants et représentants de la mairie ont eu le plaisir de se retrouver pour clore ce moment ! Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation.

Le Sou des écoles de Pougny.

Tribune libre
Exposition à Pougny (article décodolo)

Vendredi 25 novembre, à la salle communale de Pougny, eu lieu le premier vernissage présenté par Dolorès Tonello, Directrice de la galerie DécoDolo, boutique d'objets de décoration, implantée au lotissement les Pruniers, route de l'Etournel, à Pougny, depuis le 1er mars de cette année.
La soirée fut très réussie puisque ce fut un flot continu de visites de 17h à 23h. La salle et le bar n'ont jamais désempli ! Et le vin blanc doux fut des plus apprécié par tous…
La recherche de créateurs, de talents, d'objets uniques, de pièces particulières … est la quête perpétuelle de DécoDolo.
JohAbstract, artiste peintre d'origine suisse, passionné, nouvellement installé à Pougny, est un des créateurs de la galerie DécoDolo.
DécoDolo propose également des objets de décoration, pour toutes les envies et toutes les « bourses » qui vous sont présentés à la galerie, du mardi au vendredi de 14h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h, ainsi que sur le site internet www.decodolo.com.
Un grand merci à toutes les personnes présentes ainsi qu'à toutes celles qui nous ont encouragés par un simple mot sur nos pages Facebook.
Rendez-vous vous sera donné en 2012, pour une prochaine expo !

Neige

Nous remercions les personnes qui n'hésitent pas à participer au déneigement, passages cloutés, espaces publics... et nous rappelons à ceux qui l'aurait oublié que chacun doit déneiger le trottoir qui longe sa propriété.

Travaux en cours.

Fibre optique :

Les travaux avancent. 80 % de la commune est, en jargon technique, "éligible", Autrement dit prêt à être raccordé.
Une réunion publique d'explication est en cours de préparation et devrait se tenir rapidement.

Rue de l'Asticot Palace.

Un goudronnage provisoire a été posé et un panneau sens interdit a été réinstallé pour empêcher les véhicules de descendre la rue. Les travaux de rénovation des réseaux eau potable et eaux pluviales devraient débuter fin second trimestre 2012. Le goudronnage définitif suivra.

Aménagements de sécurité routière.

Les travaux devraient débuter mi-mars. Nous attendons les décisions à nos demandes de subventions.

Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition des services accessibles en permanence permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur votre dossiers.

Site web : www.caf.fr
Pour consulter le montant de vos prestations,
Imprimer des attestations ou formulaires,
Adresser un email à la CAF
Pour connaîitre l'agence la plus proche

Téléphone : 0 810 25 01 10
24h/24 et 7jours/7
Détails des paiements
Etat de traitement de vos courriers
Demande d'une attestation de paiement

Naissances :

RAMTANI Matt Florent
né le 30/09/2011

BURGER Zoé
née le 7/10/2011

FUSCO Milan
né le 10/11/2011

Lundi 9 janvier 2012 les élus rencontreront l'inspecteur départemental de l'éducation nationale pour discuter de la carte scolaire. Le risque est grand, pour Pougny, de perdre une classe et un enseignant. Les conséquences seront l'augmentation des effectifs dans les classes restantes et une baisse de la qualité de l'enseignement

Tribune libre

Père Chatel, plus Père Fouettard que Père Noël !

On a beau être en période de fête, on a beau vouloir rester positif, il y a des actes qui ne peuvent rester sans réponse !Le 15 décembre, les enseignants étaient en grève, une nouvelle fois, et cela ne les enchantent pas de perdre 1/30 de leur salaire pour défendre leur salaire et leurs élèves.

Les enseignants étaient notés par leur inspecteur (lors d'une visite dans la classe) selon une grille de trois avancements (lent, moyen et plus rapide). La nouvelle évaluation des enseignants met tous les enseignants au même niveau, le plus bas bien sûr ! (d'où perte de salaire).

La crise de la dette est censée expliquer ce déficit, mais l'année dernière, 14 000 postes étaient supprimés (on ne parlait pas encore de notation AAA). À la rentrée 2012, c'est encore 5700 postes qui disparaitront alors que 5300 élèves supplémentaires sont attendus. Depuis des années, le taux d'encadrement (nombre de professeurs/nombre d'élèves) diminue, situant la France au dernier rang des pays de l'OCDE, loin derrière la Portugal, la Grèce ou l'Espagne. Cette année, c'est vraiment difficile de ne pas remarquer ces disparitions, déjà 2 jours sans remplaçants cet automne ! L'année prochaine 129 postes supprimés pour l'académie de Lyon, ce qui fera certainement un poste de moins pour l'école de POUGNY.

Les enseignants syndiqués de l'école de Pougny

2012 sera une année importante électoralement avec l'élection du Président de la République et les élections législatives.

Pour pouvoir voter, vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales avant la fin de l'année 2011.
Pour ce faire, rendez-vous à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous aurez jusqu'au 31 décembre la possibilité de déposer vos demandes d'inscriptions dans la boîte aux lettres de la Mairie. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de la Mairie : www.pougny01.com rubrique->votre Mairie->Formalités administratives->Inscription sur listes électorales.

LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERMÉ DU MARDI 27 DECEMBRE 2011 AU VENDREDI 30 DECEMBRE 2011
En cas d'urgence, vous pouvez contacter Monsieur le Maire au 06.01.91.39.42 ou Monsieur Duriez au 06.81.31.30.90